

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_020 : MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD - FIXATION DU
MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L'ANNÉE 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_020 : MARCHÉ AUX BESTIAUX DE JARLARD - FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L'ANNÉE 2021

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

La délégation de service public (DSP) pour la gestion du foirail de Jarlard a été attribuée par délibération du Conseil communautaire du 2 juillet 2019 à l'association « Marché de Jarlard » pour une durée de 3 ans.

Pour l'année 2020 le bilan est comme suit :

- 26 marchés tenus sur l'année,
- 1413 veaux ont été vendus,

soit une moyenne de 62 veaux accueillis par marché.

Il est constaté un fléchissement du volume de vente des veaux sur l'année 2020. Cette baisse est due en partie au contexte de la crise sanitaire : deux marchés ont dû être annulés sur l'année 2020.

La convention de la délégation de service public prévoit que les tarifs du service soient approuvés par le conseil communautaire tous les ans. A cet effet, le fermier doit transmettre ses propositions. Le président de l'association propose que le tarif qui s'applique aux usagers du foirail pour l'année 2021 soit le même que celui de 2020, soit 6,50 € par veau accueilli.

Pour information, les revenus qui seront perçus par l'agglomération sur 2021 au titre de la DSP seront similaires à ceux de 2020, soit 3500 €.

Il est proposé au Conseil de suivre la proposition de l'association et maintenir le tarif inchangé pour l'année en cours.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la proposition adressée par l'association marché de Jarlard, titulaire du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du foirail de Jarlard,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 26 janvier 2021,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le territoire de pérenniser une activité économique d'élevage,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE le montant de la redevance par animal accueilli au foirail de Jarlard à 6,50 euros.

AUTORISE madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à l'économie à signer tout acte afférent cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL